



BON A LANCER  
le ire le 18/12/2018  
Nom SOIGBES  
Prénom Ad  
Signature

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET**  
**(SERVICES CONSULTANTS)**

**République du Bénin**

**Projet d'Investissement de la Résilience des Zones côtières en Afrique de l'Ouest  
(WACA ResIP)**

**Financement : Fonds Nordique pour le Développement (FND)**

**N° de PRÊT : NDF C108**

**BON A LANCER**

**SELECTION D'UN CABINET (FIRME) POUR LA REALISATION DES  
ETUDES DE FAISABILITES TECHNIQUE, ECONOMIQUES, D'IMPACT  
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES TRAVAUX ET LA CONCEPTION  
TECHNIQUE, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT ET DE STABILISATION DE LA BERGE SUD DU  
FLEUVE MONO A GBEKON - COMMUNE DE GRAND-POPO**

**AMI N° 108./PRMP/MCVDD/DGEC/DPBCPE/PWACA/S-PRMP du 19/12/18**

- 1- Le Gouvernement de la République du Bénin, représenté par le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) a obtenu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Investissement de la Résilience des Zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA), et a l'intention d'effectuer les paiements autorisés pour des Services de Consultation.
- 2- Les Services de Consultants («les Services») comprennent la réalisation des études de faisabilités technique, économiques, d'impact environnemental et social des travaux et la conception technique, le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement et de stabilisation de la berge sud du fleuve mono à Gbêkon dans la commune de Grand-Popo. Cette mission nécessite cinquante-neuf (59) Hommes-Mois. La durée prévisionnelle de la mission est de vingt (20) mois. La mission entraînera la conception des études technique et environnementale ci-après :

**A : Études Techniques**

- Réaliser des études de faisabilité techniques et économiques ;
- Faire la conception technique du projet;
- Surveiller et contrôler les travaux;
- Assister le Maître d'Ouvrage.

**NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE**  
Cotonou, le 18/12/2018  
pour Lancement Avis d'Appel d'offres

MINISTÈRE NATIONAL DE L'ÉCONOMIE  
LE DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE  
DES MARCHÉS PUBLICS  
DIRECTEUR NATIONAL  
Cotonou Adjélé MAMAM

**B : Études d'Impact Environnementales et Social (EIES)**

- Réaliser l'étude d'Impact environnemental et social ;
- Élaborer le Plan de Gestion Environnemental et Social ;
- Élaborer le plan de Suivi-Surveillance Environnemental et Social.

**C : Conception technique**

- Conduire les études jusqu'au stade d'Avant Projet Détaillé (APD) en procédant à l'évaluation détaillée des travaux (calculs, plan généraux et de détails) ;
- Analyser les contraintes liées au transport des enrochements et autres matériaux depuis les carrières jusqu'au site des travaux ;
- Identifier la ou les zones d'emprunt de sable pour le remblai en tenant compte des impacts environnementaux dont l'examen et l'appréciation devront être approfondies ;
- Élaborer les dossiers d'appel d'offres pour le recrutement de l'entreprise réalisatrice des travaux ;
- Prendre en considération des études IES et le PGES dans tous les documents produits pendant la phase de conception technique.

**D : Suivi et Contrôle des Travaux**

- Assurer le Contrôle et la Surveillance conformément aux règlements et normes en vigueur et selon les prescriptions figurant aux présents Termes de Références ;
- Proposer des solutions techniques à tout problème pouvant survenir lors de l'exécution des travaux.

**E : Assister le Maître d'Ouvrage**

- Assister le Maître d'Ouvrage dans le recrutement de l'entreprise réalisatrice des travaux ;
- Assister le Maître d'Ouvrage dans la résolution de tout problème technique pouvant survenir lors de l'exécution des travaux ;
- Assister le Maître d'Ouvrage dans la préparation des réceptions provisoires et définitives des matériaux à pieds d'œuvre et des parties d'ouvrages.

**BON A LANCER**

NB : Compte tenu de la réglementation nationale en matière d'évaluation environnementale, les TDR de l'Étude d'Impact Environnemental et Social doivent être élaborés après la validation de l'Avant-Projet Sommaire ; lesdits TDR devant être approuvés par l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) avant le démarrage de la prestation.

3- Le mandat détaillé dans l'esquisse Termes des Références datées 30.11.2018 de la mission est joint à cette demande de manifestation d'intérêt. Ils sont également téléchargeables sur le site Web suivant : [www.ndf.fi/opportunities](http://www.ndf.fi/opportunities)

4- Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) invite les firmes éligibles « Consultants » à manifester leur intérêt pour la fourniture des services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente requise pour exécuter les services. Les critères de présélection sont les suivants :

- **Expérience Générale : Nature des activités du consultant (firme) et nombre d'années d'expérience [20 points]**

En rapport à ce critère, les consultants (firmes) doivent fournir les documents (avec preuve) indiquant l'année de leur création et les missions réalisées dans leur domaine d'activités (ingénierie maritime : conception des ouvrages de protection côtières, des ouvrages maritimes, suivi des travaux côtiers ou maritimes). Les attestations de bonne fin d'exécution délivrées par un maître d'Ouvrage seront requises. 4 points par attestation valable.

- **Qualifications du Consultant (firme) dans le domaine des prestations similaires [40 points]**

Pour apprécier les consultants (firmes) par rapport à ce critère, il leur est demandé de prouver avec les attestations de bonne fin d'exécution qu'ils ont réalisés au moins cinq (05) missions au cours des quinze (15) dernières années relatives à la planification et la gestion des zones côtières, la planification et la gestion sédimentaire, la modélisation des systèmes côtiers ou la conception des systèmes de protection des côtes. Une mission citée sans attestation ne sera pas prise en compte. Chaque attestation valable vaut 8 points.

- **Méthodologie, organisation technique et managériale [40 points]**

Les consultants (firmes) doivent fournir une présentation claire de leur organisation managériale et matérielle (organigramme à l'appui). De même, ils présenteront la méthodologie de travail qu'il compte déployer pour tenir dans le délai contractuel.

Méthodologie : 20 points  
Organisation : 10 points  
Planning : 10 points

**BON A LANCER**

NB : En cas d'égalité de scores, les consultants (firmes) ayant réalisés plus de missions similaires dans le secteur de la gestion des zones côtières seront présélectionnés. La note minimale de qualification est quatre-vingt (80). Le nombre de cabinets (firmes) à présélectionner sera au moins trois (03) et au plus sept (07).

5- L'attention des Consultants intéressés est attirée sur les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement sur la passation des marchés publics pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale, juillet 2016, actualisé en Novembre 2017 (« Réglementation »), qui décrit la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

6- Les Consultants peuvent s'associer à d'autres entreprises pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une

coentreprise et / ou d'une sous-entreprise de consultation. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat, le cas échéant.

- 7- Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » décrite au paragraphe 7.3 du Règlement sur la passation des marchés publics juillet 2016, actualisé en Novembre 2017.
- 8- Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, 8h30 à 12h00 et de 15h30 18h00. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit, en français, portant la mention « Manifestation d'intérêt..... » à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier, par fax ou par courrier électronique) au plus tard le 24/11/2019 Bureau 315, 3ème étage du Bâtiment principal. Les Consultants qui désireront déposer des dossiers physiques doivent les faire parvenir sous pli fermé en quatre (4) exemplaires dont un original.

Attn: **Flore TSAWLASSOU CODJO, Personne Responsable des Marchés Publics**

**01 B.P : 3621 Cotonou, Rép. du Bénin**

Tel: (00229) 21 31 55 08

Fax:: (00229) 21 31 50 81

E-mail : prmp\_mcvdd@cadredevie.bj ou prmp\_mcvdd@gouv.bj et pwaca\_mcvdd@cadredevie.bj

Cotonou, le 19/12/18

La Personne Responsable des Marchés Publics du MCVDD,



*[Signature]*  
**A LANCER**

Flore TSAWLASSOU CODJO

**Pièce-jointe :**

- Esquisse Termes des Références datées 30.11.2018